



LA MANUTENTION
LOCATION · VENTE · SAV · PIÈCES

Salle de charge et équipements



POURQUOI UNE SALLE DE CHARGE ?

Chez LM - La Manutention, grâce à nos deux constructeurs TOYOTA - MANITOU, nous proposons la gamme de chariots élévateurs la plus large du marché. Dans notre recherche d'amélioration continue, afin de compléter notre gamme, nous proposons aujourd'hui une offre d'aménagement de salle de charge.

Pourquoi une salle de charge ?

Il est recommandé d'aménager un local spécifique et sécurisé pour recharger l'ensemble des chariots élévateurs électriques afin d'optimiser les flux et éviter des périodes d'immobilisation ou d'attente. L'engagement de vos matériels est optimal. L'aménagement d'une salle de charge est soumis à l'arrêté du 29 mai 2000 relatif aux prescriptions générales, applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), sous la rubrique n°2925 « accumulateurs (ateliers de charge) ».

À savoir !

Lorsque la puissance maximum de courant continu utilisable pour l'opération de charge est supérieure à 50 kW, l'installation est soumise à déclaration. Dans ce cas, le déclarant doit se soumettre à des prescriptions générales communiquées par les autorités compétentes, ainsi qu'aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

Les prescriptions générales applicables peuvent concerner :

- Les règles d'implantation
- L'intégration dans le paysage
- Le comportement au feu des bâtiments
- L'accessibilité
- La ventilation
- Les installations électriques
- La rétention des aires et locaux de travail
- L'exploitation et l'entretien du local
- Etc...



OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter l'arrêté du 29 mai 2000 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique 2925, disponible sur le site : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

GESTION DU PROJET

L'expertise Toyota par LM

Service clés en main
Salle de charge multi-marques (chariots élévateurs, batteries & chargeurs)
Étude et réalisation des plans d'aménagement sur mesure
Respect des normes réglementaires & sécurité en vigueur
Fabrication française et traçabilité totale des composants



La qualité de service Toyota par LM

100% de nos techniciens sont certifiés Toyota
95 % des chariots sont remis en service dès la première intervention
Des spécialistes Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement

Notre démarche

Dans le cadre de l'aménagement de salle de charge dédiée selon les normes en vigueur, une étude doit être réalisée. Nos experts vous proposent, d'établir ensemble :

- Une étude d'implantation
- Un audit réglementaire
- Une étude budgétaire
- Un planning détaillé de la mise en place de l'installation

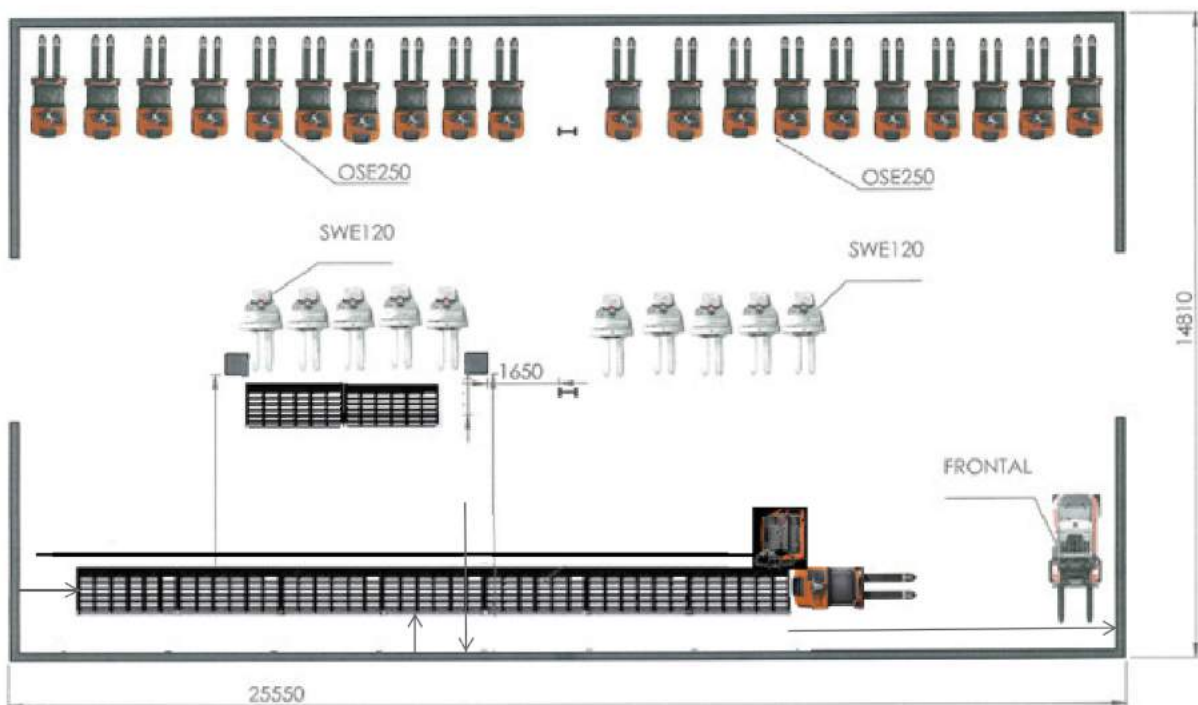


Schéma d'une salle de charge Toyota

Un accompagnement personnalisé sur site, par un expert Toyota Material Handling, à chaque étape du projet.

NOTRE OFFRE

Notre offre repose sur une structure mecano-soudée avec peinture époxy.

Tables et supports chargeurs

Nos tables peuvent accueillir tout type de batteries, plaques de glissement et protections de rouleaux.

Les rouleaux de 7 cm de diamètre sont renforcés avec des roulements étanches, un système intelligent de réglage et selon la profondeur de batteries. Des **supports chargeurs démontables et modulables** avec possibilité de fixer les chargeurs de part et d'autre des supports de charge afin d'**optimiser votre surface de salle de charge**.



Supports de prise de batteries et antichute à rappel automatique à câble



Butoirs de protection pour les tables et les murs - bumeur en option



Système de gestion pour la permutation de batteries « FIFO »

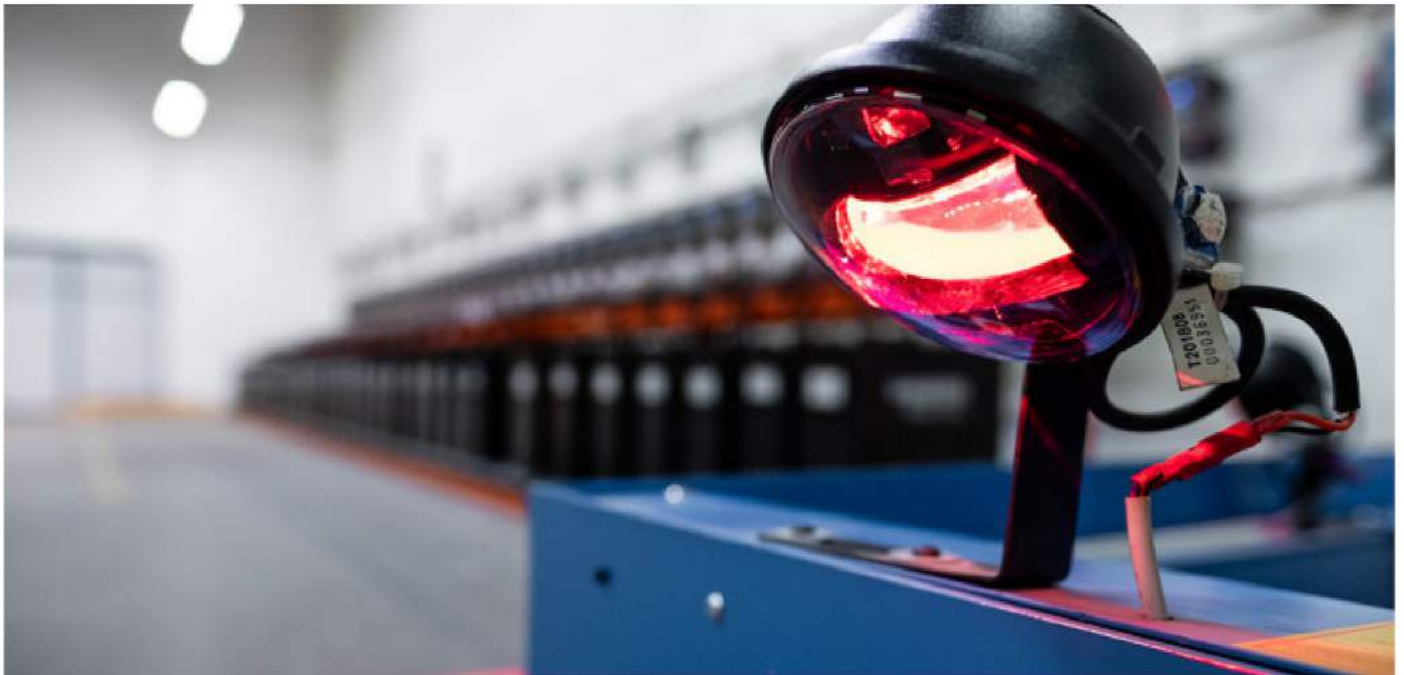


Station de déminéralisation

adaptée à la consommation du parc de batteries du client



Systeme de protection piétons et accessoires de sécurité (laveur d'yeux, douche, kit, panneaux et bornes de sécurité, ...)



**Consignes au poste de charge de batteries
travaillons en toute sécurité**

Accès et équipements

Interdiction de fumer

Non de partir téléphone

Interdiction de fumer

Interdiction de fumer

Non de partir téléphone

Interdiction de fumer

Risques

ATEX

Explosion

Inflammable

Corrosif

Danger électrique

✓ Avant la charge

- Vérifier que vos équipements (logiciels, imprimantes, câbles...) sont tous bien installés
- Vérifier que la tension et le courant de la batterie correspondent au chargeur
- Vérifier que le chargeur de batteries est débranché
- Brancher la batterie sur le chargeur adéquat

✓ Pendant la charge

- Faire attention à ne pas laisser tomber d'objets métalliques pour éviter tout court-circuit
- S'assurer que la salle de charge soit suffisamment ventilée (Norme NF EN 15227-0)
- Éviter de manipuler les câbles sans protection et l'équilibre de l'équipement
- S'assurer que le chargeur ne soit pas en défaut et que le chargeur offre la garantie
- Après la charge
- Débrancher le chargeur lorsque le travail est achevé
- Débrancher la prise de charge
- Brancher le connecteur de la batterie au chargeur

✗ A ne pas faire

- Ne pas éliminer une température d'élévation de 40°C
- Ne pas utiliser les fonctions des batteries
- Ne pas poser sur les batteries

Numéros d'appel

1518

Santé Pompiers

112

Appel d'urgence

TOYOTA MATERIAL HANDLING
Partenaire officiel de l'Agence Nationale pour la Sécurité et la Santé au Travail (ANST-OSHA)
Pour plus d'informations, consultez www.toyota-vehicules.fr

TOYOTA
Matériel, solutions



Nos équipements standards ou ad hoc sont personnalisables avec la possibilité de graver votre logo et d'aménager la salle de charge à vos couleurs.



LA MANUTENTION
LOCATION · VENTE · SAV · PIÈCES

03 23 27 31 00

■ **LAON**

8 rue J.B. Colbert
02000 CHAMBRY

■ **AMIENS**

1 498 route nationale
80260 POULAINVILLE

■ **CLERMONT**

350 rue des Sables
60840 BREUIL-LE-SEC

■ **ABBEVILLE**

RD 153 - route de Vauchelles
80132 VAUCHELLES-LES-QUESNOY